



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

***Séance du lundi 24 novembre 2008***

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : ?

**D - 20080616**

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 24 novembre Deux mil huit, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX (*présent jusqu'à 16h30*), M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS (*présent jusqu'à 17h*), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE (*présent jusqu'à 17h*), M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI (*présente jusqu'à 16h05*), Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

Mme Nathalie DELATTRE, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU,

***Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.  
Programme d'actions de prévention de la délinquance 2ème  
semestre 2008. Autorisation. Signature.***

Mme Véronique FAYET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Les priorités énoncées en séance plénière du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance se traduisent tout au long de l'année par des actions concrètes sur certains quartiers ou auprès de publics particulièrement sensibles. A ce titre je vous propose de valider la mise en œuvre des projets suivants pour lesquels la ville de Bordeaux est sollicitée financièrement :

**Prévention des addictions**

▪ Prévention des addictions au lycée Gustave Eiffel

La consommation par les élèves de produits licites ou illicites se banalise. Cela génère de nombreuses difficultés pour la santé des jeunes en premier lieu mais aussi dans la gestion de l'établissement et de ses abords avec les riverains. Le Centre d'Etude et d'Information sur les Drogues (CEID) a été retenu pour une action de sensibilisation sur cette problématique.

▪ Séjour de rupture

Le Centre d'Etude et d'Information sur les Drogues gère des appartements thérapeutiques en direction de toxicomanes ayant des pathologies associées (séropositifs ou hépatite C). Ces derniers se sont mobilisés pour aider au développement d'un village africain. Outre l'intérêt évident de cette entraide mutuelle, ce projet est un réel vecteur de réinsertion pour ses bénéficiaires.

▪ Prévention alcool

Suite au succès de la première édition de la Festiv'attitude au centre commercial Auchan Mériadeck, il a semblé pertinent à tous les partenaires de mener une seconde campagne ciblée sur les lycéens et les étudiants. Ainsi les 20, 21 et 22 novembre prochains, un espace loisirs accueillera le public jeune au centre commercial pour lui proposer l'offre de loisirs bordelaise. Autour du CIJA, de la Rock School Barbey, de Véolia transport, mais également de l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie chacun pourra échanger notamment sur la Festiv'attitude à Bordeaux.

▪ Bornes éthylotests

Afin de poursuivre l'équipement des établissements de nuit du secteur de Paludate en outils de prévention des consommations excessives d'alcool, il est programmé l'installation de bornes éthylotest supplémentaires au sein de discothèques volontaires : ainsi les clients pourront s'auto évaluer et mesurer leur capacité à reprendre le volant lors des fins de soirée. Ces bornes favoriseront avant tout la responsabilisation des clients et participeront à la sécurisation des retours au domicile.

▪ Jeunes usagers de drogues à Bucarest

Le Forum Européen pour la Sécurité Urbaine propose sur 3 ans un programme d'échange de pratiques en prévention et accès aux soins pour les jeunes usagers de drogues marginalisés en Allemagne, en Roumanie et en France. Lors de ces travaux les villes seront amenées à créer un guide à l'usage de toutes les villes confrontées à ces difficultés

de prise en charge. Le rapport final sera diffusé à l'ensemble des états membres. En cette fin d'année Bucarest sera la première destination d'étude comparée.

### **Prévention du sexisme et de la prostitution**

- Pièce de théâtre « Au bout de la nuit »

Le Mouvement du Nid souhaite que ce spectacle soit l'occasion de faire réfléchir les jeunes collégiens et lycéens bordelais sur la question de la prostitution, au-delà des clichés convenus. Tirée de l'histoire vraie d'une prostituée toxicomane, le propos interroge autant sur l'origine du parcours prostitutionnel que sur la question du client, du proxénète et de la toxicomanie.

- Prévention des violences de genre, projet « Cet autre que moi »

Le mouvement Le Cri propose de former des adultes relais à l'animation d'un outil vidéo de prévention des violences de genre, destiné aux élèves de fin de collège et de lycée. Ils mèneront en complémentarité une action de sensibilisation des riverains des secteurs St Jean, Belcier, Carle Vernet et Yves Farges sur Bègles.

### **Accès au droit et citoyenneté**

- « Bande dessinée sur les Droits et devoirs » au collège Blanqui

Ce projet consiste en la réalisation d'une bande dessinée sur le thème du recel mais aussi sur l'ensemble des thèmes de citoyenneté qui interpellent les élèves. Les adolescents sont impliqués concrètement dans la réalisation et l'association Infodroits co-anime ce projet avec l'équipe enseignante.

- Permis citoyen à Clithène

L'annexe expérimentale du collège du Grand Parc est très impliquée dans la prévention de la violence et souhaite cette année insister sur le problème des jeux dangereux dans les cours de collège. La création par les élèves eux-mêmes d'un outil de prévention interactif est un gage d'appropriation du message, surtout si celui-ci est étayé par les professionnels de l'Association du Lien Interculturel Familial et Social.

- Ecrivain public à la maison de la Justice et du Droit

L'association Atelier Graphite propose une permanence d' « écrivain public » à la Maison de la Justice et du Droit de Bordeaux nord. Cela fait suite à de nombreuses demandes d'usagers qui avaient du mal à rédiger leurs courriers pour accéder à leurs droits. La prestation est resserrée sur le domaine juridique relatif à l'activité de la structure.

- Brevet de sécurité routière :

L'association « Pour un route sûre » prépare les collégiens au passage du brevet de sécurité routière qui permet, après obtention, de conduire un cyclomoteur. Il s'agit de donner aux jeunes les compétences nécessaires pour appréhender cette conduite dans des conditions optimales de sécurité.

- Atelier de pratique citoyenne

Réalisé par le Prado 33, ce module de 6 ateliers permet de sensibiliser les collégiens ou les élèves de l'élémentaire à leurs droits et à leurs devoirs. Cela favorise l'identification des acteurs de la vie judiciaire et institutionnelle. L'objectif est de mieux comprendre l'origine, l'intérêt et le fonctionnement de la règle afin d'en garantir un meilleur respect par l'enfant ou le jeune. Cet atelier se déroulera avec la classe de SEGPA du collège Jacques Ellul de la Benaugue.

- Paris « au cœur de la république française »

Les éducateurs de rue du CALK en lien avec l'atelier d'accompagnement à la scolarité de leur association souhaitent faire découvrir aux jeunes qu'ils suivent les lieux symboliques de l'organisation démocratique française que sont l'Assemblée Nationale et le Sénat. Cette matérialisation a pour but de rendre plus concret les questions de citoyenneté qui sont quotidiennement abordées avec ces jeunes du secteur de Saint Michel.

### **Jeunes en errance**

- Echanges européens

Le travail de rue en direction des jeunes en errance est complexe parce qu'assez récent dans nos villes. L'organisme de jeunesse CEMEA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active) propose un séminaire d'échanges de pratiques entre des intervenants de rue de Berlin, Istanbul et Bordeaux.

C'est pourquoi je vous demande, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à répondre favorablement aux sollicitations financières et donc:

- A faire procéder au versement de la somme de 22 637 € répartie comme suit :

- 1760 € à l'Association Centre d'Etude et d'Information sur les Drogues
- 3300 € à l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie
- 267 € à l'association Pour une route sûre
- 2500 € à l'association des commerçants de Paludate
- 2133 € au Forum Européen pour la Sécurité Urbaine
- 783 € à l'association Infodroits
- 2500 € à l'Association du Lien Interculturel Familial et Social
- 400 € à l'Atelier Graphite
- 1000 € au Centre d'Animation Lafontaine Kléber (CALK)
- 2000 € aux Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (CEMEA)
- 2500 € au Mouvement du Nid
- 3000€ au Mouvement Le Cri
- 494 € à l'association Prado 33

- A signer les conventions de partenariat correspondantes

Ces sommes seront prélevées sur la ligne budgétaire prévue à cet effet au budget primitif 2008, fonction 522 compte 657.4.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 novembre 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

**Mme Véronique FAYET**  
**Adjoint au Maire**



# SUBVENTION COMMUNALE

## **Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance**

### **CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE BORDEAUX ET L'ASSOCIATION**

Entre

La Ville de Bordeaux, représentée par son maire, Monsieur Alain JUPPE, habilité aux fins des présentes par délibération n° d  
municipal du et reçue à la Préfecture de la Gironde le

Et

L'association , déclarée à la Préfecture de , représentée par le M Président habilité aux fins des présentes par le  
de l'Association.

#### EXPOSE

La politique générale d'aide aux associations de la Ville de Bordeaux, fait l'objet de conventions de partenariat qui définissent les ob  
les moyens de l'Association, les conditions matérielles et financières de l'aide apportée par la Ville ainsi que les engagements d  
parties.

#### **CONSIDERANT**

Que l'Association dont les statuts ont été déclarés en Préfecture de le , exerce une activité qui a pour but :



#### **IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :**

ARTICLE 1 - Activités et projets de l'Association -

L'association s'assigne au cours de l'année 2008 à

ARTICLE 2 - Mise à disposition des moyens –

La Ville de Bordeaux s'engage à mettre à disposition de l'Association, dans les conditions figurant à l'article 3 :

☞ Une subvention de € pour l'année 2008.

ARTICLE 3 : - Conditions d'utilisation de l'aide –

L'Association s'engage à utiliser les moyens mis à disposition par la Ville de  
Bordeaux, dans les conditions suivantes :

☞ La subvention sera utilisée pour les actions citées ci-dessus.

ARTICLE 4 : - Mode de règlement –

Pour l'année 2008, la subvention de la Ville de Bordeaux, à la réalisation de l'activité retenue, s'élève à €. Elle sera versée après signature de la convention.

